

Le projet *Margin* : *Analyser les perceptions de l'insécurité dans cinq pays et régions d'Europe*



Ce Grand Angle est le premier travail de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) sur un projet particulier: le projet européen «*Margin: Tackle Insecurity in Marginalised Areas*». A ce titre, cette publication se distingue des travaux habituels de l'ONDRP, tant sur le fond que sur la forme.

Le projet *Margin* a été financé par la Commission européenne dans le cadre du programme de recherche Horizon 2020¹ et a permis de développer une collaboration entre plusieurs partenaires en Angleterre, Catalogne, France, Hongrie, et Italie de mai 2015 à avril 2017.

L'objectif du projet *Margin* est d'analyser les perceptions de l'insécurité en Europe, en fonction des individus et des quartiers où ils résident. Un autre objectif est de fournir aux acteurs publics et aux citoyens des outils d'analyse et de politiques publiques fiables, afin d'appuyer l'étude et la réduction des perceptions de l'insécurité.

Toutes les informations relatives au projet sont disponibles en ligne : <http://marginproject.eu>

...

(1) Convention de subvention n° 653004

Sommaire

INTRODUCTION	3
SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ET PEUR DU CRIME : DÉFINITIONS ET FONDEMENTS THÉORIQUES	4
Définitions	4
L'approche anglo-saxonne : entre émotions, cognitions, et comportements.....	4
L'approche française : entre peurs et préoccupations.....	5
Fondements théoriques	6
La théorie de la désorganisation sociale	6
La théorie de la vulnérabilité	6
L'approche situationnelle	7
MESURER LES PERCEPTIONS DE L'INSÉCURITÉ.....	8
Description des enquêtes des pays et régions partenaires	8
Recensement des questions sur les perceptions de l'insécurité	9
Les émotions et les comportements liés à l'insécurité	9
<i>Sentiment de sécurité</i>	9
<i>Peurs et inquiétudes</i>	9
<i>Comportements de protection et d'évitement</i>	9
Les préoccupations liées à la sécurité	9
<i>Préoccupations d'ordre général (ou sociales)</i>	9
<i>Préoccupations sécuritaires</i>	10
<i>Évaluation de la délinquance (ou de la sécurité)</i>	10
<i>Avis sur la police et la justice</i>	11
<i>Les caractéristiques du quartier</i>	11
LES DÉTERMINANTS DES PERCEPTIONS DE L'INSÉCURITÉ	14
Données et statistiques descriptives	14
Sélection de la variable indépendante : opérationnalisation des perceptions de l'insécurité dans les enquêtes.....	14
Les variables explicatives : caractéristiques individuelles, caractéristiques du ménage, et victimation.....	16
Méthode économétrique	17
Résultats	18
Des résultats conformes aux mécanismes standards, mais avec quelques spécificités.....	18
Les caractéristiques du ménage ont des effets mitigés sur les perceptions de l'insécurité.....	19
L'expérience de la victimation conditionne toutes les perceptions de l'insécurité.....	19
CONCLUSION	23
BIBLIOGRAPHIE	24

Introduction

En France, comme à l'étranger, de nombreuses études ont été réalisées sur les notions de « sentiment d'insécurité » et de « peur du crime ». L'insécurité subjective s'est progressivement détachée de l'insécurité objective, devenant un problème distinct et faisant l'objet de ses propres politiques publiques. Par ailleurs, plusieurs études insistent sur le fait que l'insécurité ressentie peut avoir plus d'effet sur les individus que l'expérience de la victimation.

Dans ce cadre, la comparaison internationale de ces notions est cruciale. D'une part, elle met en perspective les concepts de sentiment d'insécurité et de peur du crime, évaluant ainsi toute leur complexité. D'autre part, elle détermine si les perceptions de l'insécurité sont les mêmes ou changent d'un pays à l'autre. Enfin, grâce à cette méthode, la France peut s'inspirer de l'expérience d'autres pays, notamment anglo-saxons, qui sont historiquement plus avancés dans l'étude de l'insécurité.

Depuis 2015, l'ONDRP participe au projet « *Margin: Tackle Insecurity in Marginalised Areas* ». Celui-ci est financé par la Commission européenne dans le cadre du programme de recherche Horizon 2020. Coordonné par l'Université de Barcelone, le projet *Margin* compte sept partenaires dans cinq pays et régions d'Europe¹.

Le principal objectif du projet *Margin* est d'analyser les perceptions de l'insécurité en Europe, en fonction des individus et de leur quartier, grâce à des méthodes quantitatives et qualitatives. Un autre objectif de fournir aux acteurs publics et aux citoyens des outils d'analyse et de politiques publiques fiables, afin d'appuyer l'étude et la réduction des perceptions de l'insécurité.

Pendant la première étape du projet (*Work Package 2*), l'ONDRP a coordonné la collecte de données provenant des pays et régions partenaires. Ces données sont issues des statistiques administratives de la délinquance, ainsi que des enquêtes de victimation nationales et locales. Pendant la deuxième étape (*Work Package 3*), ces données ont été analysées par l'*University College* de Londres afin, entre autres, d'identifier les facteurs qui ont une influence sur les perceptions de l'insécurité.

Ce Grand Angle retrace une partie de ce travail. Il n'a pas pour vocation de restituer intégralement la collecte et l'analyse des données, mais de proposer une synthèse et de fournir des exemples concrets pour éclairer le lecteur. Par ailleurs, tous les résultats des analyses réalisées par l'*University College* de Londres sont disponibles sur le site du projet².

Ce Grand Angle comporte trois parties qui se distinguent des travaux habituels de l'ONDRP. Dans la première partie, nous proposons une revue de littérature : nous recensons un certain nombre de publications scientifiques afin que le lecteur comprenne comment la recherche traite des perceptions de l'insécurité. Dans la deuxième partie, nous examinons comment ces perceptions sont mesurées dans les enquêtes de victimation des pays et régions impliqués dans le projet *Margin*. Il s'agit de montrer que d'une enquête à l'autre, des sujets similaires sont traités de manière relativement différente. Enfin, dans la troisième partie, nous examinons les facteurs explicatifs de trois perceptions de l'insécurité : le sentiment de sécurité dans le quartier ; les inquiétudes et les préoccupations sécuritaires ; et l'évaluation de l'action de la police. A quelques exceptions près, les résultats ainsi obtenus sont cohérents avec la littérature scientifique.

• • •

(2) Angleterre (*University College* de Londres), Catalogne (Généralité de Catalogne, Université de Barcelone), France (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales), Hongrie (Institut national de criminologie), et Italie (Eurocrime, Université de Milan-Bicocca)

(3) <http://marginproject.eu/deliverables>

Sentiment d'insécurité et peur du crime : Définitions et fondements théoriques

Définitions

Les concepts de sentiment d'insécurité et de peur du crime se développent dès les années 1960 et se détachent progressivement de la délinquance et de l'insécurité objective (Gray et al, 2008 ; Hale, 1996 ; Roché, 1993). Ils sont aujourd'hui un objet de recherche à part entière et donnent lieu à des recommandations en matière de politiques publiques. Bien que ces notions soient couramment employées par les chercheurs, les décideurs publics, et les médias, elles restent complexes et peuvent prêter à confusion.

En effet, le sentiment d'insécurité et la peur du crime sont des concepts multiformes. Selon l'approche retenue, ces concepts peuvent désigner une vaste gamme d'émotions, d'évaluations, de préoccupations, de valeurs, ou de comportements. Selon d'autres approches plus englobantes, le sentiment d'insécurité et la peur du crime ne sont qu'un aspect de concepts plus larges comme la xénophobie (Garofalo et Laub, 1978) ou la qualité de vie (DuBow et al, 1979).

Pour saisir toute la complexité des concepts de sentiment d'insécurité et de peur du crime, nous choisissons de les aborder à travers deux approches qui se complètent plus qu'elles ne s'opposent : l'approche anglo-saxonne et l'approche francophone.

L'approche anglo-saxonne : entre émotions, cognitions, et comportements

L'intérêt de la recherche pour la peur du crime (*fear of crime*) remonte aux années 1960. Cette période coïncide avec le développement des premières enquêtes de victimation et les résultats de la Commission Katzenbach⁴ aux Etats-Unis en 1967. Doran et Burgess (2011) soulignent que ces résultats révèlent des paradoxes. En premier lieu, la peur du crime n'est pas nécessairement liée à la victimation et la délinquance. Autrement dit, la peur n'est pas toujours plus forte chez les victimes et dans les zones où la délinquance est importante. La peur du crime est notamment plus élevée parmi les femmes et les personnes âgées, alors que la délinquance concerne davantage les hommes et les personnes plus jeunes. En deuxième lieu, les individus ont surtout peur des délits les plus graves, qui sont pourtant relativement moins fréquents.

Ces paradoxes expliquent l'intérêt de la recherche anglo-saxonne pour la peur du crime. Les années 1970 et 1980 sont marquées par un développement croissant de

la recherche sur ce sujet. Dans ce contexte, Furstenberg (1971) s'intéresse à la « réaction à la délinquance » (« *reaction to crime* »). Il suggère que la peur du crime est en fait composée de plusieurs éléments :

✓ **la peur au sens strict** : la réaction émotionnelle suscitée par la délinquance ou la possibilité d'être soi-même victime

✓ **la préoccupation pour la délinquance (ou la sécurité)** : le fait de considérer la délinquance (ou la sécurité) comme un enjeu social important

✓ **et le risque de victimation** : le fait de résider dans une zone où le taux de délinquance est élevé

Cette division est importante car elle révèle la complexité du sujet, ouvrant la voie à une phase de déconstruction et d'analyse. Depuis, la notion de peur du crime a été constamment retravaillée. Notamment, Ferraro et LaGrange (1987) s'inspirent du travail de Dubow et ses collègues (1979) sur les « perceptions de la délinquance » (« *crime perceptions* »). Ils introduisent une distinction entre les perceptions personnelles (pour soi-même) et les perceptions générales ou altruistes (pour autrui). De plus, ils modifient la division de Furstenberg (1971) en remplaçant le risque de victimation par l'évaluation subjective de ce risque.

La recherche anglo-saxonne sur la peur du crime s'organise donc autour de deux aspects : l'émotion (la peur) et la cognition (l'évaluation subjective). Il est important de noter que ce travail n'est pas définitif. Par exemple, plus récemment, Farrall et ses collègues (Farrall, 2007 ; Farrall et al, 2009) ont distingué plusieurs éléments au sein de l'aspect émotionnel : l'« inquiétude » (« *worry* ») quotidienne, plus rare mais plus intense, qui coïncide avec la victimation et la délinquance ; et l'« angoisse » (« *anxiety* ») diffuse, plus fréquente, qui touche davantage les individus à l'abri de la victimation et de la délinquance.

Au-delà de l'émotion et de la cognition, les chercheurs anglo-saxons se sont aussi intéressés à l'aspect comportemental de la peur du crime. En effet, analyser comment les individus réagissent et adaptent leurs comportements permet de mieux comprendre la peur du crime (Hale, 1996 ; Skogan, 1999 ; Warr, 2000). La recherche distingue habituellement deux modifications du comportement : la protection, c'est-à-dire les actions qui limitent les risques ou réduisent la probabilité d'être victime lors de l'exposition à un risque (Skogan et Maxfield, 1981) ; et l'évitement, qui consiste à se tenir éloigné de certaines situations jugées risquées (DuBow et al, 1979). Doran et Burgess (2011) mettent en

...

(4) *President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice*

évidence de nombreuses formes de protection, soit individuelles (installer une alarme, porter une arme, ne pas ouvrir sa porte à un inconnu...), soit collectives (se déplacer en groupe, organiser une surveillance entre voisins...). De même, Doran et Burgess (2011) identifient plusieurs formes d'évitement, comme ne pas se rendre dans certains lieux, renoncer à sortir de chez soi à certaines heures, ou encore déménager.

Pour résumer, la recherche anglo-saxonne sur la peur du crime s'articule autour de trois éléments : l'émotion, la cognition, et le comportement, chaque élément ayant ses propres ramifications. Cependant, cette grande diversité est aussi une limite. A force d'être sans cesse retravaillée, la notion originelle de peur du crime a été fragilisée, de sorte que la « peur » et le « crime » ne sont plus nécessairement au cœur du sujet (Barker et Crawford, 2011; Doran et Burgess, 2011; Ferraro et LaGrange, 1987).

L'approche française : entre peurs et préoccupations

Au concept de peur de crime, la recherche française traite plus volontiers celui de sentiment d'insécurité, soulignant le caractère plus globalisant de la démarche. Contrairement aux pays anglo-saxons, la définition du concept est plus tardive et laborieuse. Ce retard peut s'expliquer par les fortes critiques suscitées par le sentiment d'insécurité. Les premiers travaux présentent celui-ci comme un fantasme politico-médiatique, n'ayant pas de base réelle et servant à instrumentaliser les individus (Ackermann et al, 1983; Chesnais, 1981; Coing et Castelain-Meunier, 1980). Malgré quelques travaux empiriques (notamment : Lagrange, 1984), le sentiment d'insécurité est véritablement conceptualisé par Roché (1993). Celui-ci souligne la complexité du sujet et reprend la distinction de Furstenberg (1971) entre peur et préoccupation sécuritaire. La définition de Roché est ensuite reprise par la plupart des études françaises, qu'elles s'intéressent à un aspect du sentiment d'insécurité ou aux deux (notamment : Garosio, 2006; Lieber, 2008; Zauberman et al, 2013).

Dans ce cadre, la peur est définie comme concrète et liée au risque de victimation pour soi ou autrui. La préoccupation sécuritaire est décrite comme une appréhension plus abstraite, peu ou pas liée à la victimation, qui reflète davantage l'idée que l'on se fait de la société et des institutions. La distinction entre ces deux facettes repose sur le « degré de généralité » auquel on se situe, c'est-à-dire que l'on considère la délinquance comme un phénomène général, ou bien local et particulier (Louis-Guérin, 1983). La typologie de Robert et Pottier (1997) illustre le fait que la peur et la préoccupation sécuritaire ne fonctionnent pas nécessairement de concert : aux « préoccupés impavides » s'opposent des « apeurés » peu préoccupés par la délinquance comme problème de société.

Par ailleurs, le versant socio-économique de l'insécurité a fait l'objet d'une abondante littérature dans le milieu universitaire français et plus largement francophone (notamment : Louis-Guérin, 1983; Robert et Pottier,

1997, 2004; Zauberman et al, 2013). La préoccupation sécuritaire est régie par des mécanismes complexes liés au contexte économique et social. Dans cette perspective, un certain nombre de travaux ont nourri la réflexion sur le lien entre vie locale et sentiment d'insécurité (notamment : Herpin et Lagrange, 2005; Le Jeannic, 2007; Zauberman et al, 2013). C'est un fait aujourd'hui établi que le sentiment d'insécurité ne touche pas de manière homogène les territoires français. Robert et Pottier (1997) montrent que la préoccupation sécuritaire est plus souvent le fait d'individus résidant dans les quartiers « sensibles ». Outre des taux de délinquance élevés, ces quartiers concentrent de nombreux désavantages socio-économiques : taux de chômage élevé, faibles revenus, faibles niveaux d'éducation, catégories socio-professionnelles basses, etc. Parce qu'on y retrouve une grande partie du parc de logements sociaux, ces quartiers deviennent des trappes à pauvreté et entraînent une forme de ségrégation résidentielle, c'est-à-dire de concentration de populations aux caractéristiques semblables. A cela s'ajoutent des habitats souvent dégradés et une densité de population relativement élevée. Ces éléments contribuent à donner une mauvaise image du quartier et nourrissent le sentiment d'insécurité.

L'ensemble des considérations locales met en exergue une autre forme d'insécurité, d'ordre social cette fois. Le fait de vivre dans un territoire sinistré est en effet un facteur d'insécurité sociale. Le chômage et la pauvreté fragilisent les populations et les exposent à un risque élevé de précarisation. Lorsque le risque de victimation s'additionne à des conditions de vie et d'emploi difficiles, le sentiment d'insécurité en est exacerbé. Ce phénomène se retrouve particulièrement en Ile-de-France, où l'on oppose des populations favorisées, soumises à un certain risque de victimation mais qui ne manifestent qu'un faible sentiment d'insécurité, à des populations plus fragiles économiquement, qui combinent un risque élevé de victimation et un fort sentiment d'insécurité (Herpin et Lagrange, 2005; Zauberman et al, 2013). La différence tient précisément à cette dimension sociale, bien souvent négligée par les médias ou les politiques.

Selon l'approche retenue, la peur du crime et le sentiment d'insécurité apparaissent comme des objets de recherche à la fois liés et éloignés de la victimation et de la délinquance. L'approche anglo-saxonne se focalise sur les aspects émotionnels, cognitifs, et comportementaux de ce concept. L'approche francophone peut donner la priorité au versant social de l'insécurité, tout en faisant une distinction entre peur et préoccupation sécuritaire. Le sentiment d'insécurité est alors analysé comme une conséquence directe de l'environnement socio-économique des individus.

Pour comprendre et expliquer les perceptions de l'insécurité, plusieurs courants de recherche s'offrent à nous. Sans être exhaustifs, nous proposons d'en présenter trois: les théories liées à la désorganisation sociale, qui placent au cœur de la réflexion l'environnement physique et social; les théories liées à la vulnérabilité, qui insistent sur la dimension individuelle de l'insécurité; et l'approche situationnelle, qui considère les perceptions de l'insécurité dans une perspective plus dynamique, moins globalisante, en insistant sur les événements de la vie quotidienne.

La théorie de la désorganisation sociale

La théorie de la désorganisation sociale offre un cadre d'analyse fécond pour comprendre les phénomènes de délinquance et les perceptions de l'insécurité. Shaw et McKay (1942) recourent au concept de désorganisation sociale en centrant leur approche sur les caractéristiques du quartier, à savoir la pauvreté, l'hétérogénéité ethnique, et la mobilité résidentielle.

La désorganisation sociale est définie comme « l'incapacité d'un quartier à réaliser les objectifs communs de ses résidents et à maintenir un contrôle social efficace » (Sampson et Groves, 1989). Cette désorganisation renvoie à l'absence de normes communes entre les individus d'un quartier. De ce point de vue, la coexistence dans un même quartier de populations aux caractéristiques différentes, ainsi que le renouvellement rapide des résidents, peuvent produire des externalités négatives. Nombre de travaux empiriques se sont ainsi intéressés au rôle de la désorganisation sociale sur la délinquance, en contrôlant la diversité ethnique et la mobilité résidentielle (notamment: Osborn et Tseloni, 1998; Sampson et Groves, 1989). En l'absence de valeurs communes, les résidents éprouvent des difficultés à exercer un contrôle social sur les autres membres du voisinage, notamment les plus jeunes, et à intérioriser les normes sociales. Des phénomènes délinquants peuvent alors apparaître dans une relative impunité. Au-delà de la délinquance, les individus qui résident dans un quartier à faible cohésion sociale sont plus enclins à ressentir de l'insécurité (Brunton-Smith et al, 2014).

Les perceptions de l'insécurité sont particulièrement marquées lorsque les signes de désorganisation sont visibles par le voisinage. Dans ce cadre, les notions de désordres ou d'incivilités sont des éléments importants pour comprendre la manière dont l'environnement affectent les perceptions de l'insécurité. Wilson (1968) définit les désordres comme des violations de normes de bonne conduite. De même, Roché (1993, 1998) considère les incivilités comme des ruptures de la vie commune et de « l'ordre en public ». Ces actes ne sont pas nécessairement illégaux, ou le cas échéant, des infractions de faible intensité. En revanche, ils sont associés au déclin de la morale et à l'impossibilité du dialogue. Il est possible de distinguer les désordres sociaux

et physiques: les désordres sociaux sont liés à la violation des normes ou des lois (menaces, insultes, bousculades, vandalisme...) et aux comportements d'individus jugés dangereux ou imprévisibles (gangs, consommateurs de drogues, prostitué(e)s...); les désordres physiques font référence à l'état de l'environnement (abandon, négligence, dégradations...) et peuvent être le résultat des désordres sociaux comme le vandalisme.

Les travaux sur les désordres, le plus emblématique étant la théorie de la vitre brisée (Wilson et Kelling, 1982), suggèrent une relation directe avec les perceptions de l'insécurité. Les désordres sont anxiogènes car ils sont associés à la menace d'une délinquance sous-jacente et à l'incapacité de gérer des actes antisociaux (Perkins et Taylor, 1996; Skogan et Maxfield, 1981; Tulloch, 2000). Ainsi, les désordres réduisent les mécanismes de contrôle social mis en évidence précédemment, ce qui peut augmenter la délinquance. Cette perspective est intéressante car elle établit que des actes en apparence anodins, pas nécessairement illégaux, ont un effet significatif sur l'insécurité réelle ou perçue.

Néanmoins, la limite de ces travaux est de reposer sur une mécanique jugée trop simpliste. Ils supposent que l'influence des désordres est absolue, c'est-à-dire qu'elle est la même pour toute forme de désordre, indépendamment du contexte (Barker et Crawford, 2011; Taylor et Gottfredson, 1986). Cette limite a été dépassée par la théorie des infractions-signal et des désordres-signal: selon Innes (2004), les infractions et les désordres ont un effet relatif, qui change selon l'individu et le contexte, notamment le niveau de désorganisation sociale d'un quartier. Une infraction ou un désordre peut n'avoir aucun effet pour tel individu (ou dans tel quartier), mais fonctionner comme un signal et accroître les perceptions de l'insécurité de tel autre individu (ou dans tel autre quartier). Cette théorie constitue ainsi une avancée importante pour comprendre le lien entre l'environnement et les perceptions de l'insécurité (Barker et Crawford, 2011; Doran et Burgess, 2011).

La théorie de la vulnérabilité

La théorie de la vulnérabilité est souvent utilisée pour expliquer les perceptions de l'insécurité de certains groupes socio-démographiques. Elle permet notamment d'expliquer pourquoi les femmes et les personnes âgées ont des perceptions disproportionnées par rapport au risque de victimation.

Perloff (1983) définit la vulnérabilité comme la conviction d'être exposé à des conséquences futures négatives, et sans protection face à la malchance. Cette conviction s'accompagne également d'un sentiment d'anxiété. La vulnérabilité peut concerner un événement spécifique (victimation, accident, maladie...) ou un état général, et toucher les victimes comme les non-victimes. Perloff (1983) distingue le fait de se sentir plus exposé qu'autrui

...

(5) Dans cette partie, nous employons l'expression « perceptions de l'insécurité » pour désigner de façon indifférenciée la peur du crime et le sentiment d'insécurité.

(vulnérabilité « unique ») ou autant exposé (vulnérabilité « universelle »). Ce concept est intimement lié au contrôle qu'une personne exerce sur sa situation (Killias, 1990; Perloff, 1983; Roché, 1998).

La recherche distingue deux formes de vulnérabilité: la vulnérabilité corporelle, c'est-à-dire la capacité à se protéger et à se défendre; et la vulnérabilité sociale, qui est déterminée par la place d'un individu dans la société, le risque de victimation, et la capacité à en surmonter les conséquences (McCoy et al, 1996; Roché, 1998; Skogan et Maxfield, 1981). La première forme est davantage influencée par des caractéristiques physiques (sexe, âge, état de santé...), tandis que la deuxième est plus affectée par des caractéristiques socio-économiques (revenus, capital culturel et social, ethnicité...) (McCoy et al, 1996; Roché, 1998; Skogan et Maxfield, 1981).

Plusieurs études insistent sur le caractère « construit » de la vulnérabilité. Celle-ci n'est pas nécessairement innée, mais se construit au cours de l'éducation et de la socialisation des individus. Notamment, Lieber (2008) met en évidence l'apprentissage social de la vulnérabilité et de la peur parmi les femmes. Au contraire, les hommes sont soumis à une pression sociale qui les incite à dissimuler ou minimiser leurs perceptions de l'insécurité (Day et al, 2003; Sutton et Farrall, 2005).

Pour autant, si ces théories sont couramment utilisées pour expliquer les perceptions de l'insécurité de certains groupes, la vulnérabilité ne permet pas à elle seule de comprendre ces perceptions. En effet, cette approche risque d'occulter d'autres théories et facteurs de l'insécurité perçue (Farrall et al, 2000; Roché, 1993, 1998).

L'approche situationnelle

Traditionnellement, les perceptions de l'insécurité sont considérées de manière statique, plus ou moins liée à la délinquance (notamment dans le quartier ou à proximité), ou aux caractéristiques socio-économiques d'un individu et de son lieu de vie. D'autres approches plus récentes abordent ces perceptions comme des événements dynamiques, évoluant dans le temps et dans l'espace. Solymosi et ses collègues (2015) s'inscrivent dans ce courant en traitant l'insécurité ressentie comme un événement de la vie quotidienne. De ce point de vue, les perceptions de l'insécurité d'un même individu varient selon le moment de la journée et le lieu fréquenté. L'approche situationnelle replace donc ces perceptions dans un contexte spatio-temporel précis, et s'attache d'avantage aux expériences quotidiennes qu'aux caractéristiques des individus ou de leur quartier.

Par exemple, Roché (1993, 1998) suggère que l'insécurité perçue change selon que le milieu est urbain ou rural, et qu'elle est d'autant plus forte la nuit et dans les espaces clos. De même, Valentine (1990) suggère que les perceptions de l'insécurité des femmes sont liées aux espaces confinés

où les sorties sont limitées, et aux espaces ouverts qui sont sombres et déserts. Si les perceptions de l'insécurité des femmes sont généralement plus fortes que celles des hommes, cette tendance s'inverse dans des situations ou des lieux spécifiques comme les toilettes publiques (Moore et Breeze, 2012). Les travaux sur la protection et l'évitement s'inscrivent également dans cette approche, puisqu'ils montrent que les individus adaptent leurs comportements et leur mobilité en fonction des situations qu'ils perçoivent comme dangereuses.

L'approche situationnelle questionne enfin l'intérêt de raisonner à l'échelle du voisinage pour étudier les perceptions de l'insécurité. Il peut y avoir une grande variabilité des infractions et des désordres au sein d'un même quartier: certaines rues (voire segments de rue) concentrent un nombre élevé de troubles, alors que d'autres sont peu concernées (Weisburd et al, 2012). Il est donc possible que les perceptions de l'insécurité se concentrent sur des espaces très restreints, ce qui souligne l'intérêt d'étudier ces perceptions à un niveau « microspatial ».

Mesurer les perceptions de l'insécurité

Description des enquêtes des pays et régions partenaires

Depuis les années 1980, les enquêtes de victimation constituent une source privilégiée pour mesurer l'insécurité. Les premières enquêtes ont été élaborées pour dévoiler

le fameux « chiffre noir » de la délinquance, c'est-à-dire la différence entre la délinquance réelle et celle mesurée par les statistiques administratives. Par ailleurs, ces enquêtes investissent le champ des différentes perceptions de l'insécurité. Les enquêtes de victimation occupent aujourd'hui une place croissante dans les travaux académiques sur l'insécurité réelle ou perçue.

Tableau 1 : Les enquêtes de victimation dans les cinq pays et régions partenaires du projet Margin

	ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES	CATALOGNE	FRANCE	HONGRIE	ITALIE
Nom	Crime Survey for England and Wales ⁶ (CSEW)	Enquesta de Seguretat Publica de Catalunya (ESPC)	Cadre de Vie et Sécurité (CVS)	Áldozatok és Vélemények	Sicurezza dei Cittadini
Mise en œuvre	Jusqu'en 2011, Home Office (HO) Depuis 2012, Office of National Statistics (ONS)	Departament d'Interior	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP)	Országos Kriminológiai Intézet (OKRI)	Istituto Nazionale di Statistica (ISTAT)
Date de la 1 ^{ère} enquête	1982	1999	2007	2002 - 2003	1997 - 1998
Fréquence	1982 1984 1988 1992 1996 1998 2000 2001 Depuis, annuelle	Annuelle jusqu'en 2013 Depuis, biannuelle	Annuelle	2002 - 2003	1997 - 1998 2002 2006 2008 - 2009 Depuis, tous les 5 ans
Champ	National	Régional	National	National	National
Echantillon	≈ 35 000 individus de 16 ans et plus	≈ 14 000 individus de 16 ans et plus	≈ 15 000 individus de 14 ans et plus	≈ 10 000 individus et 18 ans et plus	≈ 16 000 individus de 14 ans et plus
Méthode	Face à face (CAPI) Auto-administré pour les questions sensibles (CASI)	Téléphone (CATI)	Face à face (CAPI) Auto-administré pour les questions sensibles (CASI)	Face à face (CAPI) Auto-administré pour les questions sensibles (CASI)	Téléphone (CATI)
Particularité(s)	Depuis 2009, l'enquête CSEW inclut un module sur 3 000 enfants de 10 - 15 ans	L'enquête ESPC invite les répondants à se souvenir spontanément de leur expérience de victimation Un module sur les opinions change régulièrement: prostitution, violences faites aux femmes, bandes, personnes âgées...	L'enquête CVS est divisée en trois questionnaires, le répondant pouvant changer d'un questionnaire à l'autre		La taille de l'échantillon a fortement varié depuis la création de l'enquête: ≈ 2 000 en 1997 - 1998 ≈ 3 000 en 2002 ≈ 25 000 en 2006 ≈ 16 000 en 2008 - 2009

...

(6) De 1982 à 2011, l'enquête s'intitulait British Crime Survey (BCS)

Recensement des questions sur les perceptions de l'insécurité

La première partie de ce Grand Angle a montré que la peur du crime et le sentiment d'insécurité manquent encore de rigueur sur le plan conceptuel : les définitions changent sensiblement selon l'approche retenue. Aussi, si les concepts ne signifient pas les mêmes choses, les instruments de mesure qui en découlent se heurtent à d'importantes difficultés. Dit autrement, les questions sur les perceptions de l'insécurité sont difficiles à interpréter si l'on ne spécifie pas ce que l'on mesure. De même, les réponses obtenues peuvent souffrir d'une certaine confusion. Zauberman et Robert (2011) soulignent la nécessité de remettre à plat la réflexion sur l'insécurité et de déboucher, à terme, sur une refonte des enquêtes de victimation. Les auteurs recommandent notamment d'interroger les répondants en distinguant les peurs des préoccupations sécuritaires.

A travers cette distinction, nous proposons un état des lieux des questions sur les perceptions de l'insécurité dans les différentes enquêtes des pays et régions participant au projet *Margin*. Il ne s'agit pas de recenser ces questions de manière exhaustive, mais de mettre en évidence celles qui sont les plus pertinentes.

Les émotions et les comportements liés à l'insécurité

Les enquêtes de victimation mesurent de nombreuses émotions liées à l'insécurité. Dans une moindre mesure, quelques enquêtes abordent les comportements qui en découlent, comme l'évitement ou la protection. Ces sujets sont conceptualisés à peu près de la même manière d'une enquête à l'autre. Mais la façon dont les questions sont construites peut varier fortement selon les pays.

Sentiment de sécurité

Toutes les enquêtes incluent des questions sur le sentiment de sécurité (ou d'insécurité dans le cas français). Cependant, l'opérationnalisation change d'une enquête à l'autre. Certaines questions sont générales et ont pour cadre le domicile, le quartier, le village, ou la municipalité (*Catalogne, France*). D'autres questions renvoient à des situations spécifiques, le plus souvent marcher seul dans son quartier à un moment donné (*Angleterre et pays de Galles, Hongrie, Italie*), ou être seul à son domicile à la nuit (*Angleterre et pays de Galles, Italie*). Les enquêtes mesurent l'intensité de ce sentiment, sauf l'enquête française qui en mesure la fréquence.

✓ **Angleterre et pays de Galles** : Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier à la tombée de la nuit ? Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier la journée ? Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous êtes seul(e) à votre domicile la nuit ?

✓ **Catalogne** : Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ? Vous sentez-vous en sécurité dans votre municipalité ?

✓ **France** : Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou dans votre village ? Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ?

✓ **Hongrie** : Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous êtes seul(e) dans votre quartier la journée ?

✓ **Italie** : Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier la nuit ? Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous êtes seul(e) à votre domicile la nuit ?

Peurs et inquiétudes

Paradoxalement, aucune enquête ne mesure la peur du crime au sens strict. L'enquête italienne est la seule à s'en rapprocher : elle mesure une réaction émotionnelle au moment d'une situation précise. Cette variable est mesurée en intensité et en fréquence, à court et à long terme.

✓ **Italie** : Pendant les trois derniers mois, y a-t-il eu une situation où vous avez eu vraiment peur d'être sur le point d'être victime d'un délit ? A ce moment, à quel point avez-vous eu peur ? Combien de fois est-ce arrivé pendant les trois derniers mois ? Cela vous est-il arrivé d'autre fois pendant l'année ? Combien de fois cela est-il arrivé au total pendant l'année ?

Les enquêtes anglaise et italienne mesurent également l'impact de la peur du crime sur le quotidien.

✓ **Angleterre et pays de Galles** : A quel point votre propre qualité de vie est affectée par la peur du crime ?

✓ **Italie** : A quel point la peur du crime influence-t-elle vos habitudes ?

Au-delà de la peur du crime au sens strict, toutes les enquêtes abordent l'inquiétude suscitée par la victimation. Cependant, l'opérationnalisation des questions varie fortement d'un pays à l'autre. Il peut s'agir d'une seule question ouverte (*Catalogne*) ou d'une liste très détaillée (*Angleterre et pays de Galles*). Quant à l'enquête française, ces questions ne concernent que les ménages qui ont déjà été victimes.

✓ **Angleterre et pays de Galles** : La plupart d'entre nous sommes inquiets à un moment ou à un autre d'être victime d'un crime. A quel point êtes-vous inquiet(e) d'être cambriolé(e) assailli(e) et volé(e) ? que votre véhicule soit volé ? que des objets soient volés dans votre véhicule ? d'être violé(e) ? d'être agressé(e) physiquement par des inconnus ? d'être insulté(e) ou importuné(e) par quelqu'un, dans la rue ou un autre lieu public ?...

... d'être victime d'une agression physique à cause de votre couleur de peau, votre origine ethnique, ou votre religion ? Et maintenant, en pensant à tous ces types de crime, à quel point êtes-vous inquiet(e) en général d'être victime d'un crime ? Pensez-vous être personnellement victime d'un crime pendant l'année prochaine ?

✓ **Catalogne** : Concernant votre sécurité personnelle, quel est le principal problème qui vous inquiète ? [question ouverte]

✓ **France** : [victimes uniquement] Vous-même ou les autres membres du ménage êtes-vous désormais très préoccupé(s) par le risque de cambriolage ? de vol [sans effraction] ? Diriez-vous que votre ménage est désormais beaucoup plus préoccupé par le risque de vol d'un de vos véhicules ?

✓ **Hongrie** : A quelle fréquence avez-vous peur à votre domicile d'être cambriolé ?

✓ **Italie** : A quel point êtes-vous inquiet par le cambriolage ? le vol à la tire ? l'agression ? la violence sexuelle ?

Comportements de protection et d'évitement

La plupart des enquêtes abordent les comportements de protection suite à la victimation. Mais seules quelques enquêtes incluent des questions sur les gestes en lien avec les perceptions de l'insécurité (France, Hongrie, Italie). Toutefois, ce lien n'est pas toujours explicite.

✓ **France** : [si le répondant possède un chien de garde] L'avez-vous acquis pour vous sentir plus en sécurité ?

✓ **Hongrie** : Que faites-vous pour vous protéger ainsi que votre famille ? [notamment : self-défense, bombe lacrymogène]

✓ **Italie** : Vous arrive-t-il de porter quelque chose sur vous pour vous défendre ou pour appeler à l'aide en cas de danger ? Vous arrive-t-il de verrouiller les portières de votre voiture lorsque vous êtes seul(e) ?

Les comportements d'évitement sont mesurés par quelques enquêtes. Il s'agit le plus souvent d'un évitement général, en l'occurrence renoncer à sortir de chez soi (France, Hongrie, Italie). Les questions peuvent aussi concerner l'évitement de certains lieux ou personnes (Hongrie, Italie).

✓ **France** : Dans la vie courante, vous arrive-t-il de renoncer à sortir seul(e) de chez vous pour des raisons de sécurité ? Aux abords de votre domicile, y a-t-il, en particulier, des groupes de personnes qui vous inquiètent au point de renoncer à sortir ?

✓ **Hongrie** : A quelle fréquence évitez-vous de sortir de chez vous pendant la journée à cause de votre peur du crime ? Y a-t-il des endroits dans votre quartier que vous évitez toujours à cause de votre peur du crime ?

✓ **Italie** : Avez-vous cherché à vous tenir éloigné(e) de certaines ou certains lieux, ou avez-vous cherché à éviter certaines personnes pour des raisons de sécurité ? Vous arrive-t-il de ne pas sortir le soir ou la nuit seul(e) parce que vous avez peur ?

Les préoccupations liées à la sécurité

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce Grand Angle, la préoccupation sécuritaire est un concept plus abstrait, peu ou pas lié à la victimation. Elle se fonde davantage sur un environnement socio-économique, des impressions ou des opinions, que sur une expérience vécue. Dès lors, les enquêtes de victimation peinent à capturer cette « peur abstraite du crime » (Louis-Guérin, 1983) qui recouvre de nombreuses facettes.

Préoccupations d'ordre général (ou sociales)

Les interrogations générales sur la société renvoient typiquement à la dimension abstraite de l'insécurité. L'enquête française est la seule à mesurer les préoccupations générales des répondants. Apparaît ainsi une spécificité de la recherche française sur la préoccupation sécuritaire : l'intérêt donné au volet social de l'insécurité. En invitant les répondants à hiérarchiser les problèmes de société, l'enquête française place la préoccupation pour la délinquance dans une perspective plus large.

✓ **France** : De la liste des problèmes suivants, quels sont d'après vous les trois les plus préoccupants dans la société française actuelle ? [santé / environnement / terrorisme, attentats / chômage, précarité de l'emploi / délinquance / pauvreté / sécurité routière / racisme, discrimination] Quel est le plus préoccupant ?

Préoccupations sécuritaires

Excepté l'Italie, toutes les enquêtes abordent la préoccupation sécuritaire au sens strict. Elles interrogent les répondants sur les principaux problèmes de délinquance rencontrés dans leur pays (Catalogne, France, Hongrie) ou les causes de la délinquance (Angleterre et pays de Galles).

✓ **Angleterre et pays de Galles** : A votre avis, quels sont les causes principales de la criminalité en Grande-Bretagne aujourd'hui ? Et parmi celles que vous mentionnez, quelle est la cause principale de la criminalité en Grande-Bretagne aujourd'hui ?

✓ **Catalogne** : Pouvez-vous citer est le principal problème de sécurité en Catalogne aujourd'hui ? [question ouverte]

✓ **France** : Pouvez-vous citer les formes de délinquances, les phénomènes qu'il faudrait traiter en priorité dans la société française actuelle ? [question ouverte]

✓ **Hongrie** : Nous avons fait une liste des différents crimes, pouvez-vous indiquer quel est le plus problématique en Hongrie ?

Evaluation de la délinquance (ou de la sécurité)

L'évaluation de la délinquance (ou de la sécurité) est tributaire de nombreux facteurs: le vécu, les impressions personnelles, les opinions entendues, ou les images véhiculées par les médias. A l'exception de l'enquête française, les enquêtes proposent aux répondants d'évaluer le niveau de délinquance (ou de sécurité) dans l'espace et dans le temps.

D'un point de vue spatial, il s'agit de déterminer le niveau de délinquance (ou de sécurité) dans le quartier (*Angleterre et pays de Galles, Hongrie, Italie*). L'enquête catalane propose aux répondants de Barcelone d'identifier le quartier le plus sûr de la ville, et celui le plus dangereux. Plus rarement, l'évaluation se fait au niveau de la ville (*Italie*), du pays (*Angleterre et pays de Galles, Hongrie*), voire dans une perspective internationale (*Hongrie*).

✓ **Angleterre et pays de Galles**: Comparé au pays, pensez-vous que le niveau de délinquance dans votre quartier est [*supérieur à la moyenne / inférieur à la moyenne / dans la moyenne*] ?

✓ **Catalogne**: D'après vous, quel est le quartier le plus sûr de votre ville ? D'après vous, quel est le quartier le plus dangereux de votre ville ?

✓ **Hongrie**: Quelle est votre opinion sur la sécurité publique en Hongrie ? D'après vous, combien de crimes ont été commis l'année précédente ? D'après vous, dans le contexte européen, à quel point la Hongrie est-elle dangereuse concernant le nombre de crimes ? Votre quartier est-il sûr ?

✓ **Italie**: Comment définiriez-vous votre quartier, en termes de risque de criminalité ? Et comment définiriez-vous votre ville ?

D'un point de vue temporel, il s'agit de déterminer comment le niveau de délinquance (ou de sécurité) a évolué, et comment il va évoluer dans le futur. L'analyse se fait le plus souvent au niveau du quartier (*Angleterre et pays de Galles, Catalogne, Hongrie, Italie*), voire de la ville (*Catalogne*) ou du pays (*Angleterre et pays de Galles, Hongrie*). Cependant, les échelles de temps sont différentes : annuelle (*Catalogne, Italie*), biannuelle (*Angleterre et pays de Galles*), voire tous les cinq ans (*Hongrie*).

✓ **Angleterre et pays de Galles**: Comment pensez-vous que le taux de délinquance a changé depuis deux ans ? Dans le quartier, diriez-vous qu'il y a plus ou moins de délinquance ?

✓ **Catalogne**: Quelle est votre opinion sur l'évolution de la sécurité dans votre quartier / municipalité depuis l'année précédente ? Comment pensez-vous que la sécurité va évoluer dans votre quartier d'ici l'année prochaine ?

✓ **Hongrie**: Comment la sécurité publique a-t-elle évolué ces cinq dernières années ? Comment la sécurité publique va-t-elle évoluer d'ici les cinq prochaines années ? Comment la sécurité de votre quartier a-t-elle évolué ces cinq dernières années ? Comment la sécurité de votre quartier va-t-elle évoluer d'ici les cinq prochaines années ?

✓ **Italie**: Dans votre quartier la délinquance est plus importante, identique, ou moins importante que l'année précédente ?

Avis sur la police et la justice

Toutes les enquêtes portent un intérêt aux opinions des répondants sur l'action de la police et de la justice. Une première série de questions aborde l'évaluation de l'action de la police en général. Il s'agit le plus souvent d'évaluer son efficacité, sauf en Italie où les répondants sont invités à choisir des orientations pour les forces de l'ordre.

✓ **Angleterre et pays de Galles**: Avez-vous confiance dans l'efficacité de la police pour appréhender les criminels ?

✓ **Catalogne**: Merci d'évaluer les services fournis par les forces de police (*Mossos d'Esquadra / police municipale*). Notez-le sur une échelle de 0 (*très faibles*) à 10 (*très bons*).

✓ **France**: A propos de l'action en général de la police ou de la gendarmerie dans la société française actuelle, vous diriez personnellement qu'elle est :
- *très satisfaisante / satisfaisant / peu satisfaisante / pas du tout satisfaisante / pas d'opinion*.

✓ **Hongrie**: Considérez-vous que les efforts de prévention du crime par la police soient suffisants ?

✓ **Italie**: Que pensez-vous que [*la police*] devrait faire ? [notamment: *faire plus de contrôles dans les rues / être plus nombreux, avoir plus de moyens / faire plus d'enquêtes / avoir plus de liberté d'action / être plus souvent sur le terrain...*]

De plus, toutes les enquêtes interrogent les répondants sur l'action de la police dans leur quartier, voire leur région (*Italie*). Ces questions portent le plus souvent sur l'efficacité des forces de l'ordre, sauf en Hongrie. Quelques enquêtes s'intéressent également à la présence policière dans le quartier (*France, Hongrie, Italie*).

✓ **Angleterre et pays de Galles**: Tout compte fait, pensez-vous que la police fait un bon travail dans le quartier ?

✓ **Catalogne**: Dans votre quartier, considérez-vous que la surveillance de la police [*Mossos d'Esquadra*] en matière de sécurité publique est [*n'existe pas, très faible / insuffisante, faible / suffisante, adéquate / excessive*]

✓ **France**: De la présence de la police ou de la gendarmerie dans votre quartier (ou votre village), vous diriez qu'elle est [suffisante / excessive / insuffisante / inexistante alors qu'elle serait nécessaire / inexistante mais qu'elle n'est pas nécessaire]. De l'action de la police ou de la gendarmerie en matière de lutte contre la délinquance dans votre quartier (ou votre village), vous diriez qu'elle est [très efficace / efficace / peu efficace / pas efficace du tout]

✓ **Hongrie**: A quelle fréquence voyez-vous une patrouille de police dans votre quartier ?

✓ **Italie**: Dans quelle mesure la police parvient à contrôler le crime dans votre région? A quelle fréquence la police passe dans la rue où vous habitez, en voiture ou à pied ?

Par ailleurs, lorsque les répondants sont entrés en contact avec la police pour déclarer un incident, toutes les enquêtes incluent une ou plusieurs questions sur cette rencontre. Sans exception, il s'agit d'évaluer la satisfaction des répondants. L'enquête anglaise évalue notamment si les répondants ont été traités de manière équitable et avec respect.

✓ **Angleterre et pays de Galles**: Pensez-vous que la police vous a traité équitablement? Pensez-vous que la police vous a traité avec respect? Tout compte fait, avez-vous été (ou la victime) satisfait ou insatisfait de la façon dont la police a pris en charge ce problème ?

✓ **Catalogne**: Comment évalueriez-vous la manière dont la police a traité votre déclaration? Notez-le sur une échelle de 1 (très mauvaise) à 10 (très bonne).

✓ **France**: En matière d'accueil, de conseils et de prise de déclaration, diriez-vous que votre démarche (auprès de la police et de la gendarmerie) s'est [très bien passée / plutôt bien passée / plutôt mal passée / très mal passée].

✓ **Hongrie**: Avez-vous été satisfait du travail de la police ?

✓ **Italie**: La rencontre avec les forces de l'ordre a-t-elle été satisfaisante ?

Enfin, quelques enquêtes permettent aux répondants d'apprécier l'action du système judiciaire dans son ensemble. Il peut s'agir de la confiance accordée aux institutions judiciaires (*Angleterre et pays de Galles, Hongrie*) ou de la satisfaction suscitée par leur action (*France*).

✓ **Angleterre et pays de Galles**: En considérant tous les organismes du système judiciaire: la police, le ministère public, les tribunaux, les prisons, et les services de probation. Avez-vous confiance dans l'efficacité du système judiciaire? Avez-vous confiance dans l'équité du système judiciaire ?

✓ **France**: A propos de l'action générale de la justice et des tribunaux dans le traitement de la délinquance, vous diriez personnellement qu'elle est [très satisfaisante / satisfaisante / peu satisfaisante / pas du tout satisfaisante / pas d'opinion]

✓ **Hongrie**: Avez-vous confiance dans les institutions et autorités suivantes? [notamment: police / tribunaux]

Les caractéristiques du quartier

Toutes les enquêtes portent un intérêt aux perceptions des répondants sur leur quartier. L'enquête anglaise définit celui-ci comme la zone se situant à moins de 15 minutes à pied du lieu de résidence. Les autres enquêtes laissent la définition du quartier à l'appréciation des répondants. Les questions ramenées à l'échelle locale s'articulent principalement autour des problèmes et des désordres, et dans une moindre mesure de la mobilité résidentielle (*France, Italie*).

Toutes les enquêtes proposent aux répondants d'évoquer les problèmes et désordres du quartier. Si l'enquête hongroise pose une question ouverte, les autres enquêtes soumettent les répondants à une liste de problèmes ou d'actes antisociaux. Ces listes concernent surtout le cadre de vie, ainsi que les désordres physiques et sociaux.

✓ **Angleterre et pays de Galles**: Pour chacune des choses suivantes, pouvez-vous dire à quel point elles sont un problème dans votre quartier? [les fêtes ou les voisins bruyants / les adolescents qui traînent dans les rues / les déchets / le vandalisme, les graffitis, et les autres dommages volontaires aux biens ou aux véhicules / les personnes qui sont agressées ou harcelées en raison de leur couleur de peau, de leur origine ethnique, ou de leur religion / les personnes qui consomment ou vendent de la drogue / les personnes qui sont ivres ou bagarreuses dans les espaces publics / les voitures abandonnées ou brûlées / les personnes qui sont harcelées ou intimidées]

✓ **Catalogne**: Dans votre quartier / municipalité, pensez-vous que les situations suivantes sont des problèmes majeurs ou mineurs? Notez-le de 0 (pas un problème) à 10 (problème important) [impolitesse des personnes dans le quartier / mauvais état du mobilier urbain / les personnes qui font du bruit / les personnes qui jettent des déchets / les personnes qui consomment ou vendent de la drogue / les personnes jeunes qui traînent dans la rue / les personnes qui ont des gestes inappropriés ou indécentes en public / la mendicité, le vagabondage]

✓ **France**: Certaines de ces critiques s'appliquent-elles à l'environnement de votre habitat? [les rues, routes, trottoirs bordant immédiatement votre habitat sont dégradés / l'éclairage de proximité est mal assuré / les espaces verts sont mal entretenus ou en mauvais état / les immeubles environnants...]

... sont en mauvais état / des personnes se réunissent trop souvent aux abords de votre domicile] Au cours des douze derniers mois, est-il arrivé dans votre quartier ou village, que des équipements / des voitures aient été détruit(e)s ou détérioré(e)s volontairement? Dans votre quartier (ou village), avez-vous observé vous-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues / de consommation exagérée d'alcool / d'autres types de trafic / de la prostitution au cours des 12 derniers mois?

✓ **Hongrie**: Quel est le problème le plus important dans votre quartier? [question ouverte]

✓ **Italie**: Dans votre quartier, il vous arrive de voir [des personnes qui se droguent / des personnes qui vendent de la drogue / des prostituées qui cherchent des clients / des actes de vandalisme contre les biens publics / des vagabonds, des personnes sans domicile fixe]. Dans votre quartier, y a-t-il des endroits dégradés, comme par exemple des bâtiments abandonnés ou dégradés, des espaces verts abandonnés, des voitures abandonnées ou brûlées, des rues détériorées?

L'enquête française aborde également ces questions à un niveau plus localisé, en l'occurrence l'immeuble.

✓ **France**: Certaines de ces remarques s'appliquent-elles à votre immeuble? [les parties communes ou l'équipement à l'intérieur de l'immeuble sont en mauvais état / la façade est dégradée / des personnes se réunissent trop souvent dans les escaliers ou dans l'entrée de l'immeuble / les caves ou celliers ne sont pas sûrs ou sont condamnés].

Au niveau agrégé ou individuel, de nombreux travaux ont montré que la délinquance et les perceptions de l'insécurité affectent les choix et la mobilité résidentiels (notamment: Fougère et al, 2005; Roché, 1993; Sampson et Wooldredge, 1986). Seules les enquêtes

française et italienne interrogent les répondants sur leur mobilité résidentielle pour des raisons de sécurité. L'enquête française pose une question générale et intègre la sécurité comme une réponse possible parmi d'autres motifs. L'enquête italienne pose directement la question du déménagement pour des raisons de sécurité.

✓ **France**: Vous avez emménagé dans votre logement au cours des années N-2, N-1 ou N. Pour quelles raisons? [notamment: il y avait trop de délinquance dans le quartier] Souhaitez-vous déménager de votre logement actuel? Pour quelles raisons? [notamment: il y a trop de délinquance dans le quartier]

✓ **Italie**: Avez-vous changé de domicile parce que vous avez subi des délits? Avez-vous l'intention de le faire pour ce motif ou parce que vous êtes dans une situation à risque?

Cette section se proposait d'étudier la manière dont les enquêtes de victimation des pays et régions participant au projet *Margin* abordent les perceptions de l'insécurité. Nous avons polarisé la question autour de deux thèmes: les peurs et les préoccupations sécuritaires. Si les enquêtes investissent globalement les mêmes thématiques, l'opérationnalisation des questions peut changer sensiblement. On observe des différences dans la formulation des questions, les modalités de réponse, ou encore les échelles de taille.

Cet état des lieux permet également de souligner l'absence de questions liées à l'insécurité sociale. Selon Robert et Pottier (1997), les personnes qui se sentent en insécurité ne se recrutent pas forcément parmi ceux qui sont les plus exposés aux risques de précarisation. Ils sont ceux qui craignent de le devenir du fait de leur qualification, de leur âge, ou d'une plus grande sensibilité aux évolutions de la société. Dans ces conditions, les enquêtes devraient interroger les répondants sur leur ressenti quant aux risques de déclassement social. Aucune enquête n'aborde ce point.

Les déterminants des perceptions de l'insécurité

Les développements qui suivent sont une synthèse des analyses réalisées par l'University College de Londres⁷ dans le cadre du projet *Margin*. L'objectif est de déterminer les facteurs démographiques, socio-économiques, et socio-géographiques qui influencent les perceptions de l'insécurité.

Données et statistiques descriptives

Sélection de la variable indépendante : opérationnalisation des perceptions de l'insécurité dans les enquêtes

Comme nous l'avons exposé, les enquêtes de victimation recouvrent une large gamme de questions sur les perceptions de l'insécurité. Le choix de la mesure consiste à assurer une cohérence à l'analyse comparative. Aussi, nous focalisons notre attention sur les questions directement comparables. Peu d'entre elles répondent à ce critère. Deux questions sont relativement similaires dans les enquêtes anglaise et italienne, concernant le sentiment de sécurité dans le quartier la nuit (tableau 2). La proportion de répondants se déclarant « très en sécurité » est plus importante en Angleterre et pays de Galles (33 %) qu'en Italie (24 %).

Tableau 2 : Répartition des réponses aux questions concernant le sentiment de sécurité (quartier) dans les enquêtes anglaise et italienne

Angleterre et pays de Galles		Italie	
Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier à la tombée de la nuit ?		Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier la nuit ?	
Réponses	Pourcentage	Réponses	Pourcentage
Très en sécurité	32,9	Très en sécurité	23,8
Assez en sécurité	40,1	Plutôt en sécurité	46,4
Un peu en insécurité	18,8	Pas très en sécurité	20,6
Très en insécurité	8,2	Pas en sécurité du tout	9,2

Une autre comparaison est possible entre les enquêtes anglaise et hongroise sur les questions liées au sentiment de sécurité dans le quartier la journée (tableau 3). Les résultats

suggèrent que les répondants en Angleterre et pays de Galles sont plus susceptibles de se sentir en sécurité la journée (79 %) que les répondants en Hongrie (61 %).

Tableau 3 : Répartition des réponses aux questions concernant le sentiment de sécurité (quartier) dans les enquêtes anglaise et hongroise

Angleterre et pays de Galles		Hongrie	
Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier la journée ?		Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous êtes seul(e) la journée dans votre quartier la journée ?	
Réponses	Pourcentage	Réponses	Pourcentage
Très en sécurité	79,2	Très en sécurité	60,6
Assez en sécurité	18,4	Plutôt en sécurité	30,5
Un peu en insécurité	2,1	Plutôt en insécurité	7,4
Très en insécurité	0,4	Très en insécurité	1,6

Enfin, il est possible de comparer les enquêtes anglaise, hongroise, et italienne concernant le sentiment de sécurité au domicile la nuit (tableau 4). La proportion de répondants qui se sentent « très en sécurité » dans ce contexte est plus élevée en Angleterre et pays de Galles (69 %) qu'en Hongrie et en Italie (respectivement 59 % et 44 %).

Les questions présentées dans les tableaux 2 à 4 sont les seules qui peuvent être directement comparées pour analyser les perceptions de l'insécurité. En effet, pour opérer des comparaisons, les questions doivent interroger sur des perceptions très similaires. De même, les modalités de réponse sont supposées être quasi-identiques. Généralement, ces conditions ne sont pas remplies. On retrouve essentiellement des différences dans la formulation des questions, les modalités de réponse, et les échelles de taille.

Les questions sur le sentiment de sécurité ou d'insécurité dans les enquêtes française et catalane illustrent ces problèmes (tableaux 5 et 6). La première mesure le sentiment d'insécurité en fréquence, tandis que la deuxième évalue le sentiment de sécurité en intensité. Ces aspects rendent des questions *a priori* similaires difficilement comparables.

...

(7) Peter Baudains, Kate Bowers, Spencer Chainey, Aiden Sidebottom, et Richard Wortley

Tableau 4 : Répartition des réponses aux questions concernant le sentiment de sécurité (domicile) dans les enquêtes anglaise, hongroise, et italienne

Angleterre et pays de Galles		Hongrie		Italie	
Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous êtes seul(e) à votre domicile la nuit ?					
Réponses	Pourcentage	Réponses	Pourcentage	Réponses	Pourcentage
Très en sécurité	69	Très en sécurité	58,7	Très en sécurité	43,7
Assez en sécurité	24,7	Plutôt en sécurité	27,7	Plutôt en sécurité	44,3
Un peu en insécurité	5,2	Plutôt en insécurité	9,4	Pas très en sécurité	9,7
Très en insécurité	1,1	Très en insécurité	4,2	Pas du tout en sécurité	2,7

Tableau 5 : Répartition des réponses à la question relative au sentiment d'insécurité (quartier / village) dans l'enquête française

Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité dans votre quartier / village ?	
Réponses	Pourcentage
Souvent	3,3
Parfois	9,6
Presque jamais	9,9
Jamais	77,1

Tableau 6 : Répartition des réponses aux questions relatives au sentiment de sécurité (quartier / municipalité) dans l'enquête catalane

Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier / municipalité ?		
Réponses	Pourcentage (quartier)	Pourcentage (municipalité)
10 (très en sécurité)	3	3,3
9	5,6	5,3
8	19,9	19,2
7	23	22,1
6	16,7	17,8
5	15,5	16,9
4	6,4	7
3	4,1	3,8
2	2,3	1,9
1	0,8	0,7
0 (très en insécurité)	2,9	1,9

Tableau 7 : Perceptions de l'insécurité traitées comme variables à expliquer

	Réponse « positive »	Réponse « négative »
Sentiment de sécurité dans le quartier	Très en sécurité	Pas du tout en sécurité
Inquiétudes et préoccupations sécuritaires	Faibles inquiétudes et préoccupations	Fortes inquiétudes et préoccupations
Evaluation de l'action de la police	Note la plus élevée	Note la plus basse

Pour autant, la majorité des questions sur les perceptions de l'insécurité, propose des réponses classées de manière ordinale, quelle que soit l'enquête. Nous pouvons dès lors opérer des comparaisons selon le positionnement des répondants sur l'échelle (plutôt en haut ou en bas de l'échelle).

In fine, nous considérons trois perceptions de l'insécurité et autant de variables à expliquer: le sentiment de sécurité dans le quartier, les inquiétudes et préoccupations sécuritaires, et l'évaluation de l'action de la police. Nous leur assignons deux réponses possibles, se situant chacune aux extrémités d'une échelle ordinale (tableau 7).

Les variables explicatives: caractéristiques individuelles, caractéristiques du ménage, et victimation

L'absence de cohérence entre les enquêtes oblige également à retenir un faible nombre d'indicateurs pour l'analyse des perceptions de l'insécurité.

Dans les tableaux 8 à 10, nous présentons les variables explicatives disponibles dans chaque enquête et qui supportent l'analyse. Les cases grises signifient que la variable est disponible et a été sélectionnée pour l'analyse. Les cases blanches signifient que la variable n'est pas disponible. Nous considérons trois catégories

de variables relatives au répondant, à son ménage, et à plusieurs formes de victimation.

Les caractéristiques individuelles des répondants couvrent des aspects plus ou moins larges selon les enquêtes (tableau 8). Toutes les enquêtes fournissent des informations sur le sexe, l'âge, le lieu de naissance (territoire national ou étranger), le statut d'emploi, et si le répondant est étudiant. Nous incluons le niveau de diplôme car il a une définition relativement similaire dans les enquêtes. Excepté en Italie, les enquêtes déterminent le niveau de revenu des répondants. Quelques enquêtes évaluent l'ancienneté dans le quartier en années (Angleterre et pays de Galles, Catalogne, France). L'enquête anglaise interroge sur l'état de santé (classement de « bonne » à « mauvaise » santé), tandis que l'enquête française détermine si le répondant a un handicap ou une gêne dans la vie quotidienne. Enfin, seule l'enquête anglaise interroge les répondants sur leurs origines ethniques.

Le tableau 9 présente les caractéristiques du ménage que l'on retrouve dans les enquêtes. Elles indiquent le statut marital⁸ (Angleterre et pays de Galles, France, Hongrie), ainsi que la taille du ménage (Catalogne, Hongrie) ou le nombre d'adultes et d'enfants dans celui-ci⁹ (Angleterre et pays de Galles, France). Par ailleurs, les enquêtes déterminent le statut résidentiel (locataire ou propriétaire), et dans une moindre mesure le type d'habitat (maison ou autre) (Catalogne, France).

Tableau 8 : disponibilité des variables relatives aux caractéristiques individuelles dans les enquêtes*

	Sexe	Age	Statut d'emploi	Revenu	Etudiant	Lieu de naissance	Niveau de diplôme	Etat de santé	Origine ethnique	Ancienneté dans le quartier
ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES										
CATALOGNE										
FRANCE										
HONGRIE										
ITALIE										

* Note de lecture : La variable état de santé est uniquement disponible pour les enquêtes anglaises et françaises. L'ensemble des enquêtes dispose d'une variable relative au sexe du répondant

...

(8) L'une ou l'autre des variables « célibataire » et « réside avec un partenaire » est incrémentée dans les modèles selon leur disponibilité.

(9) Pour éviter les problèmes de colinéarité, la taille du ménage n'est pas incluse dans l'analyse lorsque le nombre d'enfants et d'adultes sont connus.

Tableau 9 : disponibilité des variables relatives aux caractéristiques du ménage dans les enquêtes*

	Vit seul / avec partenaire	Nb. enfants	Nb. adultes	Taille du ménage	Type d'habitat	Statut résidentiel
ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES						
CATALOGNE						
FRANCE						
HONGRIE						
ITALIE						

* Note de lecture : La variable état de santé est uniquement disponible pour les enquêtes anglaises et françaises. L'ensemble des enquêtes dispose d'une variable relative au sexe du répondant

Tableau 10 : disponibilité des variables relatives à la victimation dans les enquêtes

	Vol avec violence	Vol sans violence	Violences physiques	Menaces	Vandalisme	Cambriolage	Vol de véhicule	Vol de vélo
ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES								
CATALOGNE								
FRANCE								
HONGRIE								
ITALIE								

* Note de lecture : La variable état de santé est uniquement disponible pour les enquêtes anglaises et françaises. L'ensemble des enquêtes dispose d'une variable relative au sexe du répondant

Les variables incluses dans l'analyse déterminent si le répondant a été victime d'une des huit formes de victimation (tableau 10). Bien que la victimation soit mesurée par l'enquête hongroise, l'opérationnalisation de cette variable ne supporte pas l'analyse. Les répondants sont considérés victimes lorsque les atteintes sont survenues durant la période couverte par l'enquête, le plus souvent pendant les 12 derniers mois, voire les 24 derniers mois (France).

« positif » et « négatif » sont définis pour chaque aspect des perceptions de l'insécurité (tableau 7). Enfin, les cellules grises signifient que la variable indépendante n'a pas d'effet significatif.

Méthode économétrique

L'estimation d'un modèle logistique permet de relier la probabilité de réalisation d'un événement à un ensemble de variables explicatives. Nous optons pour un modèle logistique ordinal lorsque les modalités de réponse témoignent d'un certain ordre (tableau 7). Les variables constituées de deux modalités sont analysées par le biais d'un modèle logistique binomial. En résumé, nous estimons autant de modèles qu'il y a de variables à expliquer.

Nous portons un intérêt aux signes des paramètres et à leur niveau de significativité (plutôt qu'à leur valeur), car les échelles sont différentes d'une question à l'autre. Un code couleur est utilisé pour présenter les résultats (tableau 11). Les cellules bleues signifient que la variable indépendante augmente la probabilité de répondre « positivement » à la question. Les cellules rouges indiquent que la variable indépendante augmente la probabilité de répondre « négativement » à la question. Les termes

Tableau 11 : code couleur utilisé dans les tableaux de résultats

	Sentiment de sécurité dans le quartier	Inquiétudes et préoccupations sécuritaires	Evaluation de l'action de la police
Réponse "positive"	Très en sécurité	Inquiétudes et préoccupations faibles	Note la plus élevée
Réponse "négative"	Pas du tout en sécurité	Inquiétudes et préoccupations fortes	Note la plus basse
Non significatif			
Non inclus			

Résultats

Nous présentons ici les résultats des estimations des modèles logistiques ordinaires appliqués à trois aspects des perceptions de l'insécurité : le sentiment de sécurité dans le quartier (tableau 12), les inquiétudes et préoccupations sécuritaires (tableau 13), et l'évaluation de l'action de la police (tableau 14).

Lorsque les variables retenues par l'*University College* de Londres sont relativement similaires, nous pouvons opérer une comparaison entre pays. En revanche, lorsque les variables retenues sont opérationnalisées de manière différente, il s'agit davantage d'une comparaison entre thématiques.

Des résultats conformes aux mécanismes standards, mais avec quelques spécificités

Quelle que soit la formulation de la question, les femmes ont une probabilité plus faible de se sentir en sécurité dans leur quartier. Elles sont également plus susceptibles d'avoir de fortes inquiétudes et préoccupations sécuritaires, bien que l'opérationnalisation des questions change d'une enquête à l'autre. Les femmes sont enfin plus enclines à juger positivement l'action de la police, excepté en Italie. Ainsi, le genre apparaît comme un facteur consistant et significatif des perceptions de l'insécurité, quel que soit la région ou le pays concerné. Nous retrouvons certainement l'idée selon laquelle ces perceptions sont liées à la vulnérabilité ressentie par certains groupes démographiques (notamment : Killias, 1990).

La France se démarque des autres pays et régions quant à l'effet de l'âge sur les perceptions de l'insécurité. En France, les individus plus âgés sont plus susceptibles de se sentir en sécurité dans leur quartier, mais ont de plus fortes préoccupations sécuritaires. Dans les autres pays et régions, ces résultats s'inversent : les individus plus âgés sont moins susceptibles de se sentir en sécurité, mais ont de plus faibles inquiétudes. Cette démarcation se retrouve également pour l'évaluation de la police. En France, les individus plus âgés jugent plus sévèrement l'action de la police, alors qu'ils sont plus enclins à émettre un avis positif dans les autres pays et régions, et ce quelle que soit la formulation de la question. La France fait donc figure d'exception, l'âge ayant un effet inverse sur les perceptions de l'insécurité que dans les autres pays et régions.

Le fait d'être né à l'étranger a des effets différenciés sur le sentiment de sécurité. En France, ainsi qu'en Angleterre et pays de Galles, les personnes nées à l'étranger sont moins susceptibles de se sentir en sécurité dans leur quartier. Au contraire, ces individus ont davantage tendance à se sentir en sécurité en Catalogne et en Italie. Autrement dit, ces deux groupes de pays et régions s'opposent quant à l'effet du lieu de naissance. Par ailleurs, nous retrouvons une surreprésentation des individus nés à l'étranger parmi les plus inquiets (*Angleterre et pays de Galles*) et les plus

préoccupés (*France*). Enfin, quelle que soit la formulation de la question, être né à l'étranger favorise les opinions positives sur la police. Sur ces deux derniers points, nous retrouvons donc des similitudes entre les régions et pays impliqués.

L'enquête anglaise est la seule à interroger les répondants sur leurs origines ethniques. Une variable dichotomique indiquant si le répondant se déclare « blanc »¹⁰ est introduite dans l'analyse. Ces individus sont plus enclins à se sentir en sécurité dans leur quartier. Les caractéristiques socio-économiques des quartiers entrent potentiellement en jeu dans ce phénomène (Brunton-Smith et Sturgis, 2011). Bien que nous ne disposions pas de telles données, il serait intéressant de vérifier si cette différence subsiste lorsque les caractéristiques du quartier sont contrôlées. De même, ces individus ont de plus faibles inquiétudes et sont aussi plus susceptibles de juger positivement l'action de la police.

Le fait d'être étudiant a des effets mitigés sur les perceptions de l'insécurité. Les étudiants catalans sont davantage susceptibles de se sentir en sécurité, tandis que les étudiants français et italiens le sont moins. Bien que la formulation des questions soit différente, la France se démarque des autres pays et régions : les étudiants français ont de plus fortes préoccupations et jugent négativement les forces de l'ordre. Au contraire, les étudiants anglais et catalans ont de plus faibles inquiétudes et un avis positif sur la police. Sur ces points, nous remarquons ainsi une nette opposition entre la France, où être étudiant peut être source d'insécurité, et la Catalogne, où la même situation est au contraire rassurante.

Le niveau de diplôme favorise le fait de se sentir en sécurité dans le quartier, quelle que soit la formulation de la question. En revanche, les individus plus diplômés sont aussi plus susceptibles d'avoir de fortes inquiétudes (*Angleterre et pays de Galles, Italie*). Sur ces deux points, les pays et régions concernés présentent d'importantes similitudes. Les résultats sont cependant mitigés concernant l'évaluation de la police : la probabilité d'émettre un avis positif peut augmenter avec le niveau de diplôme (*Angleterre et pays de Galles*) ou bien diminuer (*Catalogne, France*).

Quelle que soit la formulation de la question, les caractéristiques socio-économiques (statut d'emploi et revenus) ont une influence sur les perceptions de l'insécurité. Les individus moins favorisés (chômage, faibles revenus) sont moins susceptibles de se sentir en sécurité dans leur quartier. Pour autant, ces mêmes individus ont de plus faibles inquiétudes et préoccupations sécuritaires. Sur ce point, les régions et pays impliqués se ressemblent plus qu'ils ne s'opposent. Par contre, les résultats sont plus mitigés concernant l'évaluation de la police. Les individus au chômage peuvent être plus enclins à émettre un avis positif (*Angleterre et pays de Galles, France*) ou négatif (*Catalogne*). De même, les personnes ayant de faibles revenus sont plus susceptibles de juger positivement les

• • •

(10) L'enquête anglaise considère comme « blanc » les répondants se déclarant d'origine britannique, irlandaise, gitane, ou de tout autre groupe de type caucasien.

forces de l'ordre (*Catalogne, France*) ou négativement (*Angleterre et pays de Galles*).

La santé est également un indicateur significatif des perceptions de l'insécurité. En France, les personnes handicapées sont moins susceptibles de se sentir en sécurité dans leur quartier, ont de plus fortes préoccupations, mais évaluent positivement les forces de l'ordre. En Angleterre et au pays de Galles, les individus en mauvaise santé se sentent moins en sécurité, ont de plus fortes inquiétudes, et émettent un avis plus négatif sur la police. Bien que le handicap et un mauvais état de santé soient des concepts assez différents, les deux pays concernés se rejoignent plus qu'ils ne s'opposent.

En France, les résidents de longue date sont plus susceptibles de se sentir en sécurité dans leur quartier, mais de juger négativement l'action de la police. Au contraire, l'ancienneté dans le quartier accroît les perceptions de l'insécurité en Angleterre et pays de Galles et en Catalogne. Ainsi, l'effet de cette variable est similaire dans les régions et pays concernés – avec la notable exception de la France concernant le sentiment d'insécurité dans le quartier. Ces résultats peuvent refléter l'idée selon laquelle ceux qui résident depuis longtemps dans leur quartier sont aussi les moins mobiles, pour des raisons économiques par exemple. Nous pouvons également supposer que l'ancienneté constitue un élément de dégradation du lieu de vie. Quoi qu'il en soit, il serait intéressant de contrôler les caractéristiques du quartier pour mettre en évidence d'éventuels effets différenciés sur les perceptions de l'insécurité.

Les caractéristiques du ménage ont des effets mitigés sur les perceptions de l'insécurité

Le fait de vivre avec un partenaire a des effets mitigés sur les perceptions de l'insécurité. Cette situation peut favoriser le sentiment de sécurité dans le quartier (*Hongrie*) ou bien le dégrader (*Angleterre et pays de Galles*). De plus, les individus qui vivent avec un partenaire tendent à avoir de fortes inquiétudes (*Angleterre et pays de Galles*). Pour autant, il s'agit là de perceptions personnelles. Bien que les enquêtes ne le permettent pas, il serait intéressant de vérifier si ces effets persistent pour des perceptions altruistes. Enfin, les personnes qui vivent avec un partenaire peuvent juger positivement la police (*France*) ou bien négativement (*Angleterre et pays de Galles*). En définitif, l'Angleterre et le pays de Galles s'opposent à la France et à la Hongrie, où vivre avec un partenaire semble être un élément sécurisant.

La taille du ménage semble aussi avoir un effet rassurant. Quelle que soit la formulation de la question, les individus appartenant aux ménages plus grands sont plus susceptibles de se sentir en sécurité dans leur quartier (*Angleterre et pays de Galles, France*), et à avoir de faibles inquiétudes (*Angleterre et pays de Galles*). A nouveau, il serait intéressant de vérifier si ces effets restent les mêmes

pour des perceptions altruistes. Enfin, un individu ayant un plus grand ménage tend à juger positivement les forces de l'ordre (*Angleterre et pays de Galles, Catalogne, France*). Sur ces trois dimensions, les régions et pays concernés sont en forte concordance.

Quelle que soit la formulation de la question, le fait de vivre dans une maison ou d'être propriétaire de son logement augmente la probabilité de se sentir en sécurité dans son quartier. Sur ce point, les régions et pays concernés présentent de fortes similitudes. En France, les personnes qui vivent dans une maison ont de plus faibles préoccupations sécuritaires. Mais en Angleterre et au pays de Galles, les propriétaires ont de plus fortes inquiétudes. Ces caractéristiques conduisent enfin à juger plus sévèrement l'action de la police, excepté en Catalogne qui se démarque des autres pays.

L'expérience de la victimation conditionne toutes les perceptions de l'insécurité

La victimation est un facteur significatif qui tend à accroître les trois perceptions de l'insécurité étudiées, à de rares exceptions près. Quelle que soit la formulation des questions, les victimes sont moins susceptibles de se sentir en sécurité dans leur quartier. Elles sont également plus enclines à avoir de fortes inquiétudes et préoccupations sécuritaires, et à émettre un avis négatif sur la police. Autrement dit, la victimation apparaît comme un facteur significatif et consistant dans tous les pays et régions concernés. L'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre la victimation directe et les perceptions de l'insécurité trouve ici son illustration (notamment: Skogan et Maxfield, 1981).

Pour autant, soulignons que la recherche n'a pas encore établi de consensus sur le lien entre victimation et insécurité perçue. Doran et Burgess (2011) notent que plusieurs études mettent en évidence une relation positive entre la victimation et les perceptions de l'insécurité; mais que d'autres suggèrent une relation non-significative, voire négative. Les principales critiques résident dans le choix de la période retenue pour étudier la victimation. En effet, dans le cas du projet *Margin*, les enquêtes des pays et régions partenaires interrogent les répondants sur les atteintes subies pendant les 12 ou 24 derniers mois. Or, il est possible que des expériences plus anciennes aient toujours un effet sur les perceptions de l'insécurité.

Tableau 12 : Estimation d'un logit ordinal sur le sentiment de sécurité dans le quartier

	ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES		CATALOGNE		FRANCE	HONGRIE	ITALIE
	Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier à la tombée de la nuit ?	Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier la journée ?	Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ?	Vous sentez-vous en sécurité dans votre municipalité ?	Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou dans votre village ?	Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous êtes seul(e) dans votre quartier la journée ?	Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier la nuit ?
CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES							
Sexe (ref: homme)	***	***	***	***	***	*	***
Age	***	***		***	***	*	***
Chômage	***	***					***
Faible revenu	***	***	***		***		NA
Etudiant			***	***	***		***
Né(e) à l'étranger	***	***	***	***	***		***
Diplôme	***	***	***		***		***
Mauvaise santé	***	***	NA	NA	***	NA	NA
Origine ethnique (ref: « blanc »)	***	***	NA	NA	NA	NA	NA
Ancienneté dans le quartier	***	***	***	***	***	NA	NA
CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE							
Réside avec un partenaire		*	NA	NA		**	NA
Nombre d'enfants		*	NA	NA		NA	NA
Nombre d'adultes	**		NA	NA	**	NA	NA
Taille du ménage	NA	NA			NA	NA	NA
Type d'habitat (ref: autre)	NA	NA	*	***	***	NA	NA
Statut résidentiel (ref: locataire)	***	***	NA	NA	NA		***
VICTIMATION							
Vol avec violence	***	***	***	***	***	NA	***
Vol sans violence	***	***	***	***	***	NA	***
Violences physiques	***	***	***	***	***	NA	
Menaces	NA	NA		***	***	NA	***
Vandalisme	***	***	***	***	***	NA	***
Cambriolage	***	***	***	***	***	NA	
Vol de véhicule	***	***	***	***	***	NA	***
Vol de vélo	***	***	NA	NA	***	NA	***

Notes:

* $p < 0,1$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

NA: variable indisponible

Note de lecture: en Angleterre et pays de Galles, Catalogne, Hongrie, et Italie, la probabilité de se sentir en sécurité est plus basse chez les femmes (comparé aux hommes); en France, la probabilité de se sentir en insécurité est plus élevée chez les femmes (comparé aux hommes)

Tableau 13 : Estimation d'un logit ordinal sur les inquiétudes et préoccupations sécuritaires

	ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES		FRANCE	ITALIE
	A quel point votre propre qualité de vie est affectée par la peur du crime ?	Pensez-vous être personnellement victime d'un crime pendant l'année prochaine ?	[préoccupation pour la délinquance]	Pendant les trois derniers mois, y a-t-il eu une situation où vous avez eu vraiment peur d'être sur le point d'être victime d'un délit ?
CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES				
Sexe (ref: homme)	*	***	***	*
Age	**	***	***	***
Chômage	**	***		
Faible revenu			*	NA
Etudiant		***	*	
Né(e) à l'étranger	***	**	***	
Diplôme	***			**
Mauvaise santé	***	***	***	NA
Origine ethnique (ref: « blanc »)	***	***	NA	NA
Ancienneté dans le quartier	***	***		NA
CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE				
Réside avec un partenaire	**	***		NA
Nombre d'enfants				NA
Nombre d'adultes	***	***		NA
Taille du ménage	NA	NA	NA	NA
Type d'habitat (ref: autre)	NA	NA	***	NA
Statut résidentiel (ref: locataire)	*	***	NA	
VICTIMATION				
Vol avec violence	***	***	***	***
Vol sans violence	***	***	***	***
Violences physiques	***	***	***	***
Menaces	NA	NA	***	***
Vandalisme	***	***	***	***
Cambrilage	***	***	***	***
Vol de véhicule	***	***	***	***
Vol de vélo	***	***		

Notes :

* $p < 0,1$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

NA: variable indisponible

Note de lecture : en Angleterre et pays de Galles, ainsi qu'en Italie, la probabilité d'avoir de fortes inquiétudes sécuritaires est plus élevée chez les femmes (comparé aux hommes); en France, la probabilité d'avoir de fortes préoccupations sécuritaires est plus élevée chez les femmes (comparé aux hommes)

Tableau 14 : Estimation d'un logit ordinal sur l'évaluation de l'action de la police

	ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES	CATALOGNE		FRANCE	HONGRIE	ITALIE
	Tout compte fait, pensez-vous que la police fait un bon travail dans le quartier ?	Merci d'évaluer les services fournis par les forces de police [Mossos d'Esquadra].	Merci d'évaluer les services fournis par les forces de police [Guardia d'Urbana].	De l'action de la police et de la gendarmerie en matière de lutte contre la délinquance dans votre quartier (ou votre village), vous diriez qu'elle est [efficacité].	Considérez-vous que les efforts de prévention du crime par la police soient suffisants ?	Dans quelle mesure la police parvient à contrôler le crime dans votre région ?
CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES						
Sexe (ref: homme)	***	***	***	*		***
Age	***	***	***	***		***
Chômage	***	***	**	***		
Faible revenu	***	***	***	***		NA
Etudiant	***	**	***	***		
Né(e) à l'étranger	***	**	***			***
Diplôme	***	***	***	***		
Mauvaise santé	***	NA	NA	***	NA	NA
Origine ethnique (ref: « blanc »)	***	NA	NA	NA	NA	NA
Ancienneté dans le quartier	***	***	***	***	NA	NA
CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE						
Réside avec un partenaire	**	NA	NA	***		NA
Nombre d'enfants	***	NA	NA	***	NA	NA
Nombre d'adultes		NA	NA	***	NA	NA
Taille du ménage	NA	***	***	NA	NA	NA
Type d'habitat (ref: autre)	NA		***	***	NA	NA
Statut résidentiel (ref: locataire)	***	NA	NA	NA		***
VICTIMATION						
Vol avec violence	***		*	***	NA	***
Vol sans violence	***		***	***	NA	***
Violences physiques	***	***	***	***	NA	
Menaces	NA	***	***	***	NA	***
Vandalisme	***	***	***	***	NA	***
Cambriolage	***	***	***	***	NA	***
Vol de véhicule	***	***	***	***	NA	***
Vol de vélo	***	NA	NA		NA	***

Notes:

* $p < 0,1$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

NA: variable indisponible

Note de lecture : en Angleterre et pays de Galles, Catalogne, et France, la probabilité de juger positivement l'action de la police est plus élevée chez les femmes (comparé aux hommes); en Italie, la probabilité de juger négativement l'action de la police est plus élevée chez les femmes (comparé aux hommes); en Hongrie, cette variable n'a pas d'effet significatif.

Conclusion

Le sentiment d'insécurité et la peur du crime sont aujourd'hui des concepts très exploités tant par les pouvoirs publics que par la recherche académique. Pour autant, la notion reste complexe, varie selon les pays et souffre encore d'un manque de conceptualisation.

Dans ce travail, nous avons saisi l'opportunité du projet européen *Margin* pour mettre en perspective le sentiment d'insécurité dans sa dimension conceptuelle, opérationnelle, mais aussi explicative.

Sur le plan conceptuel, les approches anglo-saxonne et francophone offrent un cadre d'analyse fécond pour étudier les perceptions de l'insécurité.

L'approche anglo-saxonne traite plus volontiers de peur du crime et porte un intérêt aux aspects émotionnel, cognitif, et comportemental des individus. L'approche francophone tend plutôt à considérer le sentiment d'insécurité comme un phénomène social fortement lié au contexte socio-économique.

Partant de ces approches, nous avons polarisé la question des perceptions de l'insécurité autour de deux thèmes: la peur et la préoccupation sécuritaire. Cette distinction a servi de fil conducteur à la seconde partie de l'étude. Nous y avons présenté un état des lieux des questions liées à l'insécurité dans les différentes enquêtes de victimation des pays et régions participant au projet *Margin*. Si les thématiques abordées sont relativement similaires, des différences importantes résident dans la formulation des questions, les échelles de taille et les modalités de réponse.

Enfin, nous avons réalisé une analyse des perceptions de l'insécurité en identifiant les facteurs qui interviennent sur trois aspects: le sentiment de sécurité dans le quartier, les inquiétudes et préoccupations sécuritaires, et les perceptions sur la performance de la police.

Pour partie, les résultats sont conformes à ceux déjà documentés par la littérature: les femmes et les personnes âgées sont associées à toutes les perceptions de l'insécurité; les individus au chômage ou avec des faibles revenus sont plus susceptibles de se sentir en insécurité dans leur quartier, mais sont moins préoccupés par les problèmes sécuritaires; être en mauvaise santé ou handicapé est un indicateur fort de toutes les formes

d'insécurité; la victimation affecte significativement toutes les perceptions de l'insécurité. Sur ces différents points, les régions et pays impliqués se ressemblent plus qu'ils ne s'opposent.

D'autres résultats sont moins attendus. Notamment, l'ancienneté dans le quartier accroît les perceptions de l'insécurité, sous les trois aspects considérés. Ce résultat est certainement à rapprocher des caractéristiques socio-économiques du quartier, à moins que l'ancienneté ne reflète la faible mobilité résidentielle du répondant ou un phénomène de dégradation du quartier. Sur ce point, la France fait figure d'exception et se démarque des autres régions et pays: les résidents de longue date se sentent plus en sécurité dans leur quartier. Par ailleurs, concernant certaines variables, nous remarquons de nettes différences entre la France et les partenaires du projet: notamment, la France est le seul pays où être jeune ou étudiant n'apparaît pas nécessairement comme un facteur rassurant.

Enfin, les résultats indiquent qu'une même variable peut avoir des effets tout à fait opposés sur le sentiment de sécurité dans le quartier d'une part, et les inquiétudes sécuritaires et être tout à la fois. Dit autrement, les plus apeurés par la délinquance ne se recrutent pas forcément parmi les plus préoccupés par les questions sécuritaires. De la même façon, on peut avoir de fortes inquiétudes sécuritaires et tout à la fois se sentir en sécurité dans son quartier. A l'instar de Zauberman et Robert (2011), ces résultats militent en faveur d'une distinction claire entre peur et préoccupation sécuritaire dans les enquêtes de victimation.

Ce travail a montré que l'analyse des perceptions de l'insécurité en Europe se heurte à d'importantes difficultés tant que le plan conceptuel qu'opérationnel. En effet, opérer des comparaisons entre pays suppose que les questions interrogent sur des perceptions très similaires. Or, nous avons montré que ces conditions étaient rarement vérifiées, même entre deux pays. Cette absence d'uniformisation au niveau européen a constitué un véritable obstacle à l'analyse comparative. Elle a toutefois le mérite de souligner la nécessité de recourir à une enquête commune sur les perceptions de l'insécurité. C'est précisément l'objet du *Work Package 4* du projet *Margin*: la conception et la réalisation d'une enquête commune aux pays et régions participants.

Bibliographie

- Ackermann, W., Dulong, R., et Jeudy, H. P. (1983). *Imaginaires de l'insécurité*. Paris: Librairie des méridiens.
- Barker, A., et Crawford, A. (2011). Peur du crime et insécurité: Quelques réflexions sur les tendances de la recherche anglo-américaine. *Déviance et société*, 35 (1), pp. 59-91.
- Brunton-Smith, I., et Sturgis, P. (2011). Do neighbourhoods generate fear of crime? An empirical testing using the British Crime Survey. *Criminology*, 49 (2), pp. 331-369.
- Brunton-Smith, I., Jackson, J., et Sutherland, A. (2014). Bridging structure and perception: On the neighbourhood ecology of beliefs and worries about violent crime. *British Journal of Criminology*, 54 (4), pp. 503-526.
- Chesnais, J. C. (1981). *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*. Paris: Robert Laffont.
- Coing, H., et Castelain-Meunier, C. (1980). *Insécurité urbaine ? : Une arme pour le pouvoir*. Anthropos.
- Day, K., Stump, C., et Carreon, D. (2003). Confrontation and loss of control: Masculinity and men's fear in public space. *Journal of Environmental Psychology*, 23 (3), pp.311-322.
- Doran, B. J., et Burgess, M. B. (2011). *Putting Fear of Crime on the Map: Investigating Perceptions of Crime using Geographic Information Systems*. Springer.
- DuBow, F., McCabe, E., et Kaplan, G. (1979). *Reactions to Crime: A Critical Review of the Literature: Executive Summary*. Washington, DC: Department of Justice, Law Enforcement Assistance Administration, National Institute of Law Enforcement and Criminal Justice.
- Farrall, S. (2007). *Experience and Expression in the Fear of Crime: Full Research Report*. Swindon: ESRC.
- Farrall, S., Jackson, J., et Gray, E. (2009). *Social Order and the Fear of Crime in Contemporary Times*. Oxford: Oxford University Press.
- Ferraro, K. F., et LaGrange, R. L. (1987). The measurement of fear of crime. *Sociological Inquiry*, 57 (1), pp. 70-101.
- Fougère, D., Kramarz, F., et Pouget, J. (2005). Délinquance et mobilité résidentielle. *Revue économique*, 56 (2), pp. 313-336.
- Furstenberg, F. F. (1971). Public reaction to crime in the streets. *The American Scholar*, 40 (4), pp. 601-610.
- Garoscio, A. (2006). Représentation sociales de l'insécurité en milieu urbain. *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 69 (1), pp. 33-46.
- Garofalo, J., et Laub, J. (1978). The fear of crime: Broadening our perspective. *Victimology*, 3 (3-4), pp. 242-253.
- Gray, E., Jackson, J., et Farrall, S. (2008). Reassessing the fear of crime. *European Journal of Criminology*, 5 (3), pp. 363-380.
- Hale, C. (1996). Fear of crime: A review of the literature. *International Review of Victimology*, 4 (2), pp. 79-150.
- Herpin, N., et Lagrange, H. (2005). La victimation de proximité, les précautions et la peur. *Revue économique*, 56 (2), pp. 285-312.
- Innes, M. (2004). Signal crimes and signal disorders: Notes on deviance as communicative action. *British Journal of Sociology*, 55 (3), pp. 335-355.
- Killias, M. (1990). Vulnerability: Towards a better understanding of a key variable in the genesis of fear of crime. *Violence and Victims*, 5 (2), pp. 97-108.
- Le Jeannic, T. (2007). On pardonne tout à son quartier sauf... l'insécurité, les dégradations, le bruit. *Insee Première*, 1133. Insee.
- Lagrange, H. (1984). Perceptions de la violence et sentiment d'insécurité. *Déviance et société*, 8 (4), pp. 321-344.
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics : La vulnérabilité des femmes en question*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Louis-Guérin, C. (1983). La peur du crime: Mythes et réalités. *Criminologie*, 16 (1), pp. 69-83.
- McCoy, H. V., Wooldredge, J. D., Cullen, F. T., Dubeck, P. J., et Browning, S. L. (1996). Lifestyles of the old and not so fearful: Life situation and older persons' fear of crime. *Journal of Criminal Justice*, 24 (3), pp. 191-205.
- Moore, S. E. H., et Breeze, S. (2012). Spaces of male fear: The sexual politics of being watched. *British Journal of Criminology*, 52 (6), pp. 1172-1191.
- Osborn, D. R., et Tseloni, A. (1998). The distribution of household property crimes. *Journal of Quantitative Criminology*, 14 (3), pp. 307-330.

- Perkins, D. D., et Taylor, R. B. (1996). Ecological assessments of community disorder: Their relationship to fear of crime and theoretical implications. *American Journal of Community Psychology*, 24 (1), pp. 63-107.
- Perloff, L.S. (1983). Perceptions of vulnerability to victimization. *Journal of Social Issues*, 39 (2), pp. 41-61.
- Robert, P., et Pottier, M.-L. (1997). « On ne se sent plus en sécurité » : Délinquance et insécurité : Une enquête sur deux décennies. *Revue française de sciences politique*, 47 (6), pp. 707-740.
- Robert, P., et Pottier, M.-L. (2004). Les préoccupations sécuritaires : Une mutation ? *Revue française de sociologie*, 45 (2), pp. 211-241.
- Roché, S. (1993). *Le sentiment d'insécurité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Roché, S. (1998). Expliquer le sentiment d'insécurité : Pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité. *Revue française de science politique*, 48 (2), pp. 274-305.
- Sampson, R. J., et Groves, W. B. (1989). Community structure and crime: Testing social-disorganization theory. *American Journal of Sociology*, 94 (4), pp. 774-802.
- Sampson, R. J., et Wooldredge, J. D. (1986). Evidence that high crime rates encourage migration away from central cities. *Sociology and Social Research*, 70 (4), pp. 310-314.
- Shaw, C. R., et McKay, H. D. (1942). *Juvenile Delinquency and Urban Areas*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Skogan, W. G. (1999). Measuring what matters: Crime, disorder, and fear. Dans R. H. Langworthy, *Measuring What Matters: Proceedings from the Policing Research Institute Meetings* (pp. 37-53). Washington, DC: National Institute of Justice.
- Skogan, W. G., et Maxfield, M. G. (1981). *Coping with Crime: Individual and Neighbourhood Reactions*. Beverly Hills, CA: Sage.
- Solymosi, R., Bowers, K., et Fujiyama, T. (2015). Mapping fear of crime as a context-dependent everyday experience that varies in space and time. *Legal and Criminological Psychology*, 20 (2), pp. 193-211.
- Sutton, M. R., et Farrall, S. (2005). Gender, socially desirable responding and the fear of crime: Are women really more anxious about crime? *British Journal of Criminology*, 45 (2), pp. 212-224.
- Taylor, R. B., et Gottfredson, S. D. (1986). Environmental design, crime and prevention: An examination of community dynamics. Dans A. J. Reiss et M. Tonry, *Community and Crime* (pp. 387-416). Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Tulloch, M. (2000). The meaning of age differences in the fear of crime. *British Journal of Criminology*, 40 (3), pp. 681-702.
- Valentine, G. (1990). Women's fear and the design of public space. *Built Environment*, 16 (4), pp. 288-303.
- Warr, M. (2000). Fear of crime in the United States: Avenues for research and policy. *Criminal Justice*, 4 (4), pp. 452-489.
- Weisburd, D., Hinkle, J. C., Famega, C., et Ready, J. (2012). *Legitimacy, Fear and Collective Efficacy in Crime Hot Spots: Assessing the Impacts of Broken Windows Policing Strategies on Citizen Attitudes*. Washington, DC: National Institute of Justice.
- Wilson, J. Q. (1968). The urban unease: Community vs. city. *The Public Interest*, (12), pp. 25-39.
- Wilson, J. Q., et Kelling, G. L. (1982). The police and neighbourhood safety: Broken windows. *The Atlantic Monthly*, 249 (3), pp. 29-38.
- Zauberman, R., et Robert, P. (2011). Les enquêtes de victimation en Europe. *Economie et statistique*, 448 (1), pp. 89-105.
- Zauberman, R., Robert, P., Névanen, S., et Bon, D. (2013). Victimation et insécurité en Ile-de-France: Une analyse géosociale. *Revue française de sociologie*, 54 (1), pp. 111-153.

